

# Charte HackeTaFac Unistra

---

Le bon déroulement du concours HackeTaFac repose sur un engagement réciproque. L'Université de Strasbourg apporte son soutien à un projet étudiant en lui mettant à disposition des moyens humains et financiers et en retour l'étudiant ou le groupe d'étudiants s'engage dans la réalisation de ce projet en adoptant un comportement professionnel et en respectant les valeurs énoncées dans la charte ci-dessous.

---

En participant au concours HackeTaFac | Défis réussite étudiante organisé par l'Université de Strasbourg, je m'engage à respecter la charte des valeurs ci-dessous.

## **Article 1 : Solidarité et entraide**

J'adhère au principe de solidarité et d'entraide étudiante sous-jacent au concours HackeTaFac. J'ai pleinement conscience que mon projet est d'abord au service des étudiants de l'Université de Strasbourg et de leur campus.

## **Article 2 : Épanouissement – Enrichissement**

Mon investissement dans le concours participe à mon développement personnel et professionnel. Pour cela, je m'investis dans les rendez-vous qui me sont proposés et je travaille régulièrement sur mon projet.

## **Article 3 : Respect – Écoute – Partage**

Ma collaboration avec l'Université de Strasbourg se fait dans le cadre d'un engagement réciproque de respect, d'écoute et de partage. Je fais preuve de ces mêmes qualités avec les membres de mon équipe.

## **Article 4 : Volonté – Initiative**

Je suis le premier acteur du concours HackeTaFac : je porte et développe mon projet en prenant des initiatives, en rendant compte de mes avancées et je reste à l'écoute des conseils qui me sont donnés. Je m'engage également à informer au plus vite l'Université de Strasbourg des éventuelles difficultés que je pourrais rencontrer.

## **Article 5 : Visibilité - Promotion**

Je participe activement au lien entre anciens, actuels et futurs lauréats, au partage et à la transmission des expériences et connaissances acquises collectivement. Je m'implique en faveur de la visibilité de mon statut de lauréat afin de participer à la promotion du concours HackeTaFac.

## **Article 6 : Evolution - Tremplin**

Si je souhaite monétiser le fruit de mon travail, j'ai conscience et je suis pleinement d'accord avec le fait que mon produit/service sera à disposition des étudiants de l'Université de Strasbourg gratuitement pendant au moins 3 ans a minima dans la version disponible à l'issue du concours.

### **Article 7 : Engagement – Confiance**

J'ai conscience de la confiance que l'on m'accorde en tant que lauréat HackeTaFac. J'y accorde de l'importance en allant au bout de mes engagements, et en concrétisant au mieux les valeurs de cette charte.

### **Article 8 : Matériel**

Si l'on me prête du matériel, même acheté avec la dotation qui est accordée pour mon projet, je m'engage à restituer ce matériel lorsque mon projet est terminé ou au plus tard à la fin de l'édition du concours à laquelle j'ai participé.

### **Article 9 : Déontologie du concours**

En participant au concours, je m'engage à respecter les bonnes mœurs, le droit d'auteur et la vie privée des utilisateurs de mon produit.

### **Article 10 : Réciprocité**

En retour, l'Université de Strasbourg s'engage :

- A vous accompagner dans la réalisation de votre projet en vous rencontrant à intervalle régulier (au minimum 6 fois dans l'année)
- A soutenir financièrement la réalisation de votre projet dans la limite de 10 000€
- A mettre à votre disposition gratuitement un hébergement web et une base de données pour une durée de 3 ans
- A vous aider à trouver des solutions aux difficultés que vous pourrez rencontrer
- A vous accompagner dans la construction d'un modèle économique si vous souhaitez monétiser le fruit de votre travail dans le cadre et la limite des missions et des moyens de Pepite Etena

Signature des représentants de l'Université de Strasbourg

Signature des lauréats du concours HackeTaFac